



# Lettre de Noël du Frère Supérieur

CASA GENERALIZIA  
dei Fratelli delle Scuole Cristiane  
Via Aurelia, 476 ● C.P. 9099  
I - 00100 Roma, Italia

le 8 décembre 1972

Cher Frère,

Tandis que NOEL approche et que nous voyons venir une Nouvelle Année — qui sera, nous l'espérons, une année de Paix véritable et non une simple période de duperies et d'intrigues entre deux guerres — je désire vous offrir, en mon nom et au nom de nos confrères du Conseil Général, nos voeux affectueux et nos prières, pour obtenir cette « Paix du Christ qui dépasse toute intelligence et qui garde vos pensées et vos coeurs dans le Christ Jésus, Notre Seigneur, » maintenant et à jamais.

Ces voeux s'adressent tout spécialement à vous, nos frères, qui avez souffert des luttes nationales ou internationales, soit durant l'année qui s'achève, comme à Madagascar ou au Chili, soit depuis de nombreuses années comme au Proche Orient, soit même depuis un quart de siècle comme au Viet-Nam.

D'une façon également particulière, nos voeux vont vers ces autres frères qui subissent depuis

longtemps l'oppression et la frustration, entravant leur apostolat ou même rendant tout apostolat impossible, dans des situations qui, pour être moins violentes et moins spectaculaires, n'en sont pas moins douloureuses.

En envoyant ces souhaits de Noël et du Nouvel An, je pense aussi à ceux de nos frères qui souffrent d'une autre façon: je m'adresse ici à ceux qui, ayant faim et soif de justice pour tous les hommes, sont contraints d'être les témoins impuissants de l'injustice écrasant les hommes autour d'eux, sans pouvoir en atténuer les effets, ni les faire disparaître.

Avec une affection spéciale, j'exprime ces vœux de Noël et du Nouvel An, à vous, frères, qui êtes appelés par Dieu à exercer l'apostolat de la souffrance physique et morale dans nos infirmeries, les hôpitaux, les sanatoriums. Vous tous, à qui j'adresse spécialement ces vœux, méritez le plus de faire l'objet de nos pensées et de nos prières affectueuses en cette sainte période. Vous êtes, en effet, la source d'une multitude de bénédictions sur l'Institut et sur chacun de nous. Plus que les autres, vous êtes unis au Christ, notre Sauveur, dans son rôle de Serviteur Souffrant, dans l'abandon de sa volonté à celle de son Père. Vous êtes, d'une manière particulière, unis à Lui dans l'offrande de votre vie pour la rédemption du monde. « Portant dans vos corps la souffrance du Christ, la vie et la puissance du Christ sont manifestées en vous, » aux yeux de tous les hommes. Puisse sa Paix régner dans vos cœurs.

Tandis que nous attendons la Nouvelle Année

1973 dans une prière pleine d'espérance, je désire vous inviter à vous unir aux Pères du Synode et au Souverain Pontife, le Pape Paul VI, qui ont demandé à tous les chrétiens de travailler à la paix par la promotion de la justice. Le Saint Père nous invite à promouvoir la justice, avec un zèle particulier durant cette année, dans le domaine de notre vocation propre, en faisant de notre apostolat un moyen approprié à cette fin. Avec nos vœux et l'assurance de notre fidélité, j'offrirai au Saint Père dans le message que je lui adresserai à Noël, l'action éducatrice de nos frères pendant l'année 1973. Je lui dirai notre désir de promouvoir la justice envers tous les hommes, partout où nous avons le privilège de servir le peuple de Dieu, par le ministère de l'éducation. Je ne doute pas que vous soyez tous unis à cette offrande.

A chacun des Frères Visiteurs, aux frères Visiteurs Auxiliaires chargés d'un secteur de l'Institut, aux Présidents des Délégations, j'envoie comme cadeau de Nouvel An, le volume intitulé: *Pour que s'élève la flamme*. Ce livre contient le documents et les échanges du congrès organisé par EDUC-International, à Rome, en Mai 1972. Les volumes en langue anglaise sont déjà expédiés. Les éditions en espagnol et en français seront envoyées dès leur parution. Ce livre peut aider les Frères Visiteurs ou leurs responsables d'éducation, à organiser l'une des réunions du district sur le sujet de la justice par l'éducation.

Deux formes d'activités peuvent être envisagées dans nos écoles, pour le service d'une société plus juste. L'une est le soulagement toujours possible des effets de l'injustice, aux plans racial, so-

cial, scolaire, économique, politique. Ceci se réalise par les efforts multiformes de la charité, surtout dans le don de soi, de son temps, de ses capacités pour adoucir les malheurs causés par l'injustice. L'expérience de mes visites aux frères des nombreuses parties du monde me permet d'attester la générosité et le zèle de nos frères, comme leur ingéniosité. Plusieurs de leurs initiatives trouvent les moyens d'aider les élèves qui sont fils de migrants, de travailleurs étrangers ou bien des jeunes drogués, des garçons qui souffrent de carences affectives, de jeunes délinquants, des laissés pour compte, aidant les uns et les autres à surmonter les tristes effets de l'injustice. J'ai toujours pensé, et je pense encore, que les frères engagés dans ce genre d'apostolat, avec l'encouragement et le soutien de leurs communautés et de leur district, de leurs supérieurs et de leurs confrères, correspondent — selon une manière adaptée aux besoins de notre époque — à l'inspiration et à l'idéal de St Jean-Baptiste de La Salle.

La seconde façon de répondre à l'invitation à travailler, dans le domaine de l'éducation, à l'établissement d'une société plus juste, est moins spectaculaire et à plus longue échéance. Elle est cependant plus importante que la première, parce qu'elle s'attaque aux racines de l'injustice. Elle consiste à éduquer chez nos élèves le sens de la justice, en leur communiquant une soif de justice, en formant leur conscience au sens du péché contre la justice, en leur enseignant les moyens propres à promouvoir la justice et bannir l'injustice, et en les initiant à prendre en main leurs responsabilités futures sur le plan civique et politique. Cela exige un programme soigneusement préparé dont la

progression s'étale sur les années de l'enseignement secondaire et supérieur. Il ne peut s'agir du seul travail d'une frère enthousiaste: c'est une entreprise collective de tous les professeurs d'une école, tant au point de vue de l'organisation que de l'exécution.

Je pense qu'un programme d'études efficaces sur la justice ne peut être préparé et mis en oeuvre que par des frères qui ont une préparation adéquate en sociologie, en théologie des réalités sociales, et qui ont une connaissance convenable des situations d'injustice à l'échelle locale, nationale et internationale. L'un des premiers actes, en vue de la promotion de la justice, sera donc d'assurer à nos jeunes frères une formation suffisante en ces domaines, et d'offrir à nos frères plus âgés le bénéfice d'une rapide orientation sur la question. Dans cette orientation, je crois qu'il est important que nous nous « responsabilisions » personnellement en lisant et étudiant la doctrine sociale de l'Eglise et en choisissant de bonnes études sur les situations sociales génératrices d'injustice ou favorables à une plus grande équité. Nul frère qui veut sérieusement éduquer le sens de la justice ne peut se permettre d'ignorer la doctrine sociale de l'Eglise élaborée depuis 80 ans, à travers les documents pontificaux de *Rerum Novarum* de Léon XIII à *Octagesima Veniens* de Paul VI, les déclarations sur la Justice du Synode des Evêques, et la très importante constitution conciliaire *Gaudium et Spes*. Il serait utile à tous de relire la partie de la Déclaration du Synode de 1971 sur la Justice. Les évêques de cette assemblée s'appuyant sur les principes de l'Evangile, nous present avant

tout d'assurer à l'homme une éducation qui le prépare à être maître de sa vie en se libérant de la manipulation des mass-media, de la publicité et des forces politiques sans scrupules. Les évêques appellent spécifiquement notre attention sur la nécessité de bannir toute éducation qui prépare:

- des hommes étroitement individualistes, accordés à l'idéal d'une société de consommation

- des hommes dont le sens des valeurs est déterminé par le cinéma, la radio, la télévision, les revues, plutôt que par les évangiles et dont la conscience peut demeurer sensible aux péchés personnels, mais incapable de percevoir les péchés contre la société.

- des hommes qui ne savent pas réfléchir sur les valeurs de la société où ils vivent, afin d'adopter ou de rejeter ces valeurs, selon qu'elles servent ou non la justice universelle.

Dans le memorandum sur la Justice que les Supérieurs Généraux ont préparé pour le Synode, l'accent a été mis sur la nécessité pour nous, religieux, d'être sensibles aux exigences de la justice envers tous ceux qui dépendent de nous à un titre quelconque: élèves, collègues, employés, confrères. Si nous ne portons pas un témoignage authentique à la justice dans tous les aspects de nos relations humaines, nos exhortations sur la justice sont absolument vaines.

Au cours de sa session plénière d'octobre, le Conseil Général de notre Institut a fait un sérieux examen de conscience pour voir si des situations

d'injustice devaient être corrigées. Son attention a été retenue par les cas des frères missionnaires, surtout de ceux qui servent l'Eglise dans des pays offrant peu d'espoir pour l'avenir. A ces frères, nous devons assurer une retraite juste et honorable qui soit digne de leurs longs et dévoués services. A cette fin, un fonds spécial a été créé qui assurera les soins dont ces frères auront besoin dans leur maladie et leur vieillesse, soit dans leur patrie, soit dans un autre district de l'Institut qu'ils choisiront pour y passer le reste de leur vie.

Laissez moi, pour finir, poser cinq questions qui peuvent faire l'objet d'un examen de conscience, au niveau des communautés ou des districts. Je demanderai aux Frères Assistants de vous en parler et d'apporter le concours de leur expérience pour promouvoir une intelligence de la justice, au niveau de l'Institut.

1 Quelle formation donnez-vous aux frères de votre district, pour servir de base à une action commune en faveur de la justice?

a) formation théorique et pratique

b) cette formation a-t-elle créé une mentalité chrétienne du sens social?

2 Le style de vie de nos communautés:

a) porte-t-il témoignage de la simplicité de vie qui devrait caractériser des hommes consacrés à l'idéal de l'Evangile?

b) est-il en harmonie avec le milieu dans lequel nous travaillons?

c) quelle idée les gens de notre milieu de vie et de travail ont-ils des frères?

d) quelle impression produisent notre façon de vivre, nos résidences, nos activités, nos loisirs?

3 Le document du Synode sur la Justice parle du devoir de chaque chrétien d'annoncer l'idéal de l'Évangile, par sa parole et par sa vie:

— les frères le comprennent-ils, le pratiquent-ils, l'enseignent-ils, selon les conditions mentionnées par le Synode, c'est-à-dire dans la charité, la prudence, la fermeté?

4 La fin collective de notre apostolat, dit le Synode, est de travailler à extirper l'injustice par l'éducation:

a) cela est-il reflété dans notre conception de l'éducation, dans la mise en oeuvre concrète de cette conception?

b) quels sont les motifs que nous mettons en avant, pour rechercher la justice? sont-ils évangéliques? Sinon, quels sont-ils?

5 La liturgie, la prière communautaire:

— ont-elles une place privilégiée, dans notre formation au sens de la justice, dans notre communauté, dans notre école?

Le jour de Noël, l'ange de l'Incarnation proclamera son message toujours ancien, toujours nouveau: « Paix aux hommes que Dieu aime ». Ce souhait sera répété par le Sauveur lui-même

au milieu de ses disciples: « Je vous laisse ma Paix, je vous donne ma Paix, mais pas comme le monde la donne. Que votre coeur ne se trouble pas... mais croyez en moi ». Pourtant en une autre occasion, il dit: « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive ». Pourquoi donc? Parce que les hommes ont toujours cherché la paix, non en termes évangéliques, mais en termes de ce monde. Et le monde donne une paix qui n'est pas la Paix du Christ. Comme le dit un auteur romain: « le monde crée la désolation et il l'appelle la paix ». Cependant nous ne devons pas désespérer, ni nous laisser aller au pessimisme. Le Jour de l'An, le Saint Père fera connaître le thème de la Sixième journée mondiale annuelle de la Paix: « La Paix est possible ». En tant qu'éducateurs, nous pouvons faire beaucoup pour rendre la paix possible, si nous faisons de l'éducation de la justice une partie vitale de l'éducation chrétienne que nous donnons, une éducation qui prenne appui sur les principes de l'Évangile.

Avec le doux Saint François prions: « Fais de moi un instrument de Paix »: un instrument de paix, par l'instruction et l'exemple que je donnerai durant cette année 1973.

Avec mon estime et mon affection, je demeure fraternellement vôtre,

*Braïche Charles Harry*